

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Cognac (16100)

Réponses de Jonathan Muñoz, au nom de la liste « Cognac en commun »

– le 14/02/2020 à 15:01 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

La compétence mobilité est une compétence communautaire. Nous travaillerons avec l'Agglomération pour la mise en place du réseau cyclable sur la commune de Cognac afin de répondre aux attentes des usagers. Nous travaillerons sur un plan vélo (dans notre projet).

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Sous l'autorité de l'adjoint au domaine public, nous nommerons un conseiller délégué à la place du vélo sur la commune qui aura pour mission de travailler en lien avec l'agglomération sur les déplacements et donc le réseau cyclable communale mais sa mission sera également de travailler sur l'implantation de mobilier vélo (bois, borne de réparation, plan, communication,...) et de surtout de travailler sur le plan vélo. Michael Vivier sera l'élu.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Les Services Techniques de la ville de Cognac seront associés comme c'est le cas depuis quelques années aux réflexions avec l'ensemble des acteurs du territoire compétents sur ce domaine.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Avenue de Lattre de Tassigny - Boulevard Denfert Rochereau - Avenue Victor Hugo
Avenue Firino Martell - Rue de Pons
Boulevard de Paris
Rue Jean Jaurès - Boulevard de Chatenay

Nous poursuivrons l'entretien et la remise en état de la voirie en y consacrant la part la plus importante de notre budget. Nous engagerons des travaux d'aménagement des avenues Victor Hugo, Paul-Firino Martell, de la place François 1er afin de fluidifier la circulation dans le cadre d'une ville apaisée. Nous mettrons aux normes les parkings Jean Monnet et Camille Godard avec la mise en place de stationnement sécurisé pour les vélos.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : la gare, les écoles, collèges et lycées, les centres commerciaux, les lieux culturels (cinéma, théâtre...) et sportifs (piscine, stade...)

Dans le cadre du plan mobilité de l'Agglomération, nous travaillerons afin d'avoir un maillage cohérent entre les services publics, le pôle multi-modal de la gare et le centre-ville.

Action n°6 : je ne m'engage pas

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Je ne peux m'engager en tant que ville. Dans le plan mobilité de l'Agglomération. A négocier

Action n°7 : je ne m'engage pas

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Je ne peux pas m'engager en tant que ville. Dans le plan mobilité de l'agglomération A négocier

Action n°8 : je ne m'engage pas

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

A regarder avec l'agglomération qui a la compétence mais je ne peux pas m'engager en tant que ville.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je ne m'engage pas

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Voir la réponse à la question suivante...

Action n°11 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Nous souhaitons une ville apaisée pour partager l'espace public avec tous les modes de déplacement. Nous poursuivrons l'extension de la Zone 30 et de la Zone de rencontre en centre-ville afin de sécuriser les déplacements. Nous travaillerons sur un plan vélo en installant des boxes à vélo et des bornes pour les petites réparations dans chaque quartier.

Action n°12 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°13 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

À étudier au cas par cas des écoles. Mais des règles sur ce sujet sont déjà en applications

Action n°14 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Nous mettrons aux normes les parkings Jean Monnet et Camille Godard. Nous étudierons la possibilité de stationnement de parkings enterrés en confiant la gestion à une société. Nous regarderons dès que cela est possible la création de places de stationnement, quartier par quartier, en essayant si possible, de libérer au moins sur une partie de la chaussée le stationnement sur les grands axes.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°15 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare SNCF de Cognac à la gare routière (place Gambetta) sur la place d'Armes (marché), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Nous souhaitons coconstruire nos politiques publiques, notamment lors de la mise en place de notre plan vélo sur la ville.

Action n°16 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action dans le plan vélo

Action n°17 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Annoncé dans la presse et en lien avec le plan vélo.

Action n°18 : je ne m'engage pas

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Compétence de l'Agglomération, mais nous soumettrons ces idées aux élus de l'Agglomération

Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Nous soutiendrons par une communication et des actions communes toutes les initiatives mais nous ne mettrons pas à disposition des locaux pour ces associations, car cela a un coût en terme de fonctionnement pour la collectivité. Si les associations peuvent prendre en charge les fluides et le loyer, nous discuterons des modalités de la convention avec elles

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

La ville de Cognac participe déjà à des actions en faveur de l'apprentissage du vélo pour les élèves des primaires en lien avec la police Municipale. Nous continuerons à offrir les casques de vélo également. Dans le plan vélo, une action sera dédiée à l'étude et à l'implantation de stationnement vélo à proximité des écoles mais plus largement des établissements recevants du public.

Action n°21 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°22 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°23 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

J'habite en centre-ville, et je me déplace donc principalement à pied pour mes déplacements domicile-travail ou domicile-école des enfants. Nous utiliserons des véhicules propres (électriques, hybrides, vélos) pour les services de la ville et les élus afin de diminuer notre empreinte carbone.

Action n°24 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Nous moderniserons les outils de production des services techniques (équipements de nettoyage). Nous utiliserons des véhicules propres (électriques, hybrides, vélos) pour les services de la ville et les élus afin de diminuer notre empreinte carbone.

La police municipale utilise déjà les vélos du printemps au début de l'automne. La ville de Cognac possède 2 vélos électriques pour les déplacements entre services.

Action n°25 : je ne m'engage pas

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Action n°26 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Nous avons annoncé dès le mois d'octobre notre volonté dans le périmètre suivant : place François 1er, une partie du boulevard Denfert Rochereau, le cœur de ville piéton, les quais, de faire des dimanches sans voiture avec des animations sportives, culturelle, dans ce périmètre. Notre volonté est double, permettre d'accompagner progressivement les Cognaçais à utiliser et partager l'espace public pour les vélos, piétons, trottinettes mais aussi d'animer les dimanches de juin à septembre notre ville.

Action n°27 : je ne m'engage pas

Créer une "fête du vélo".

Action n°28 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Action n°29 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : auprès des acteurs de la filière Cognac par exemple.

Nous souhaitons mettre en place le forfait mobilité à l'intention de tous les agents municipaux utilisant le covoiturage ou le vélo pour les déplacements domicile-travail et engagerons le débat avec les entreprises locales pour les inciter à faire de même.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e